Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

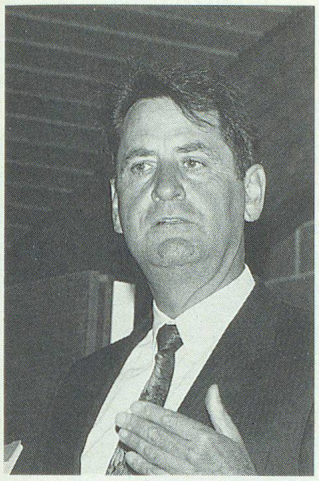

Pierre Duvoisin, Conseiller d'Etat: «Le Conseil d'Etat est déterminé à aller de l'avant, à corriger les erreurs et les imprécisions ...»

Le Brigadier Jean Langenberger: «Les nouvelles missions constituent une chance commune d'apporter la preuve de l'efficacité de l'armée et de la PCi sur le terrain». (Photos: RM-Info, Pully)

Cette réforme, concoctée par une commission extra-parlementaire, est en quelque sorte une «extension» de la réforme 95 adoptée par le Conseil fédéral, afin de l'adapter à certaines particularités vaudoise (réd.: voir dans ce numéro le compte rendu de la conférence de presse consacrée à ce sujet).

«La protection civile bouge, les risques se modifient, déclare Pierre Duvoisin, et parmi ceux-ci le risque de migration prend de l'importance et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu tester la capacité de la PCi d'accueillir, d'un jour à l'autre, un certain nombre de Yougoslaves. Je tiens à remercier les cadres et le personnel qui ont réussi à tout mettre en œuvre dans un délai de 24 heures pour héberger cette population en vagues successives. J'ai pu constater qu'à Lausanne comme dans le reste du canton, la PCi était prête, rapide, adéquate dans ses réactions, pour prendre en charge des réfugiés sans forcément avoir eu le temps de se préparer».

De rappeler aussi que le canton de Vaud fait partie de deux institutions transfrontalières: le Conseil du Léman au sud et la Communauté de travail du Jura au nord, et que l'intention est de développer une collaboration Franco-Suisse pour des interventions en cas de catastrophe touchant l'un ou l'autre des pays.

Pierre Duvoisin exprime enfin que le Conseil d'Etat a la volonté d'aller de l'avant: «... de corriger les erreurs, les imprécisions qui ont conduit à certaines discussions dans nos conseils communaux, à renforcer la qualité de la formation afin d'être crédible, et de démontrer à la population que les efforts d'investissements consentis ne l'ont pas été en pure perte».

Aide de l'armée

C'est au tour du Brigadier Jean Langenberger de présenter l'aide que peut apporter l'armée au Autorités civiles en cas de catastrophes du temps de paix et du temps de guerre.

Dans les perspectives d'avenir, Jean Langenberger fait remarquer que: «L'année 1989 entrera dans l'histoire non pas parce que en début d'année le Département militaire fédéral a ordonné la réforme de l'armée pour 1995, en raison uniquement de problèmes d'effectifs, mais bien parce qu'en fin d'année 89, nous assistions au début de l'écroulement de l'économie du COMECON, fondé sur la dialectique marxiste-léniniste et sur son excès principal qui fut de faire passer la raison d'État avant celle de l'homme». Le ton est donné. Il permettra de développer la notion de la menace qui reste très floue dans l'esprit du grand-public.

L'analyse de la menace ne se fonde pas, selon Jean Langenberger, sur le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'ennemi, mais surtout sur les matériels de guerre en présence: «Jamais, dans l'histoire de l'humanité il n'y eut de telle quantité de moyen de guerre dans le monde. Les accords de désarmement entre les USA et l'ancienne URSS portaient uniquement sur 5 % de l'effectif total. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas encore été éliminé. L'arsenal nucléaire datant de la fin de la dernière guerre n'a pas été détruit non plus; personne ne sait donc ce que les pays formant l'ancienne URSS en feront dans l'avenir».

Il est non moins vrai, selon Jean Langenberger que la menace d'une guerre mondiale s'est considérablement estompée, mais au profit d'une nouvelle catégorie de menaces, tout aussi redoutable dans ses effets, les catastrophes naturelles, techniques et d'environnement. Il faut donc en prendre la mesure.

Pour Jean Langenberger, tant les nouvelles menaces que les nouvelles missions fixées à l'armée comme à la protection civile, constitue une véritable chance commune pour apporter la preuve de l'efficacité à la fois de l'armée et de la PCi sur le terrain.

L'arrivée d'un troisième partenaire, et là Jean Langenberger met l'accent sur les sapeurs-pompiers, permettra d'assurer la complémentarité indispensable à la maîtrise de la catastrophe. La protection civile et les pompiers possèdent le nombre, des types formations à la fois différentes et complémentaires permettant à l'un et à l'autre de s'entraider mutuellement.

Quant aux troupes de sauvetage (nouvelle désignation des troupes PA), elles n'interviennent que sur demande des Autorités civiles. Leur atout principal réside dans le fait que les troupes de sauvetage ont la capacité d'être engagée en formation, compagnie ou bataillon, et de créer des efforts principaux d'engagement sur des objectifs rentables et particulièrement sensibles. ▲

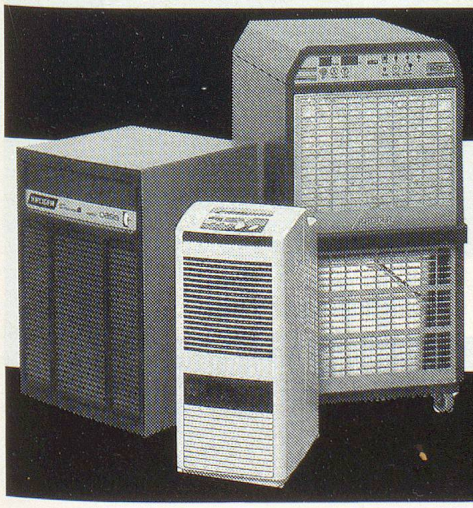

Finis les dégâts dus à l'humidité!

Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom:

Rue:

NPA/Lieu:

à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

Krüger + Cie.
1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE, Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

KRÜGER
depuis 60 ans